

## **Quartiers multiethniques et pratiques familiales : la garde des jeunes enfants d'âge scolaire**

## **Family practices in multi-ethnic neighbourhoods: daycare for young school-age children**

## **Barrios multiétnicos y prácticas familiares: el cuidado de los niños**

Bernadette Blanc, Nathalie Chicoine and Annick Germain

Number 21 (61), Spring 1989

Villes cosmopolites et sociétés pluriculturelles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034087ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034087ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blanc, B., Chicoine, N. & Germain, A. (1989). Quartiers multiethniques et pratiques familiales : la garde des jeunes enfants d'âge scolaire. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (21), 165–176. <https://doi.org/10.7202/1034087ar>

Article abstract

This article attempts to portray three multiethnic Montreal neighbourhoods and the families living there. After a brief examination of the socio-ethnic make-up of the Saint-Louis/Mile End, Côte-des-Neiges and Montreal-North neighbourhoods, the authors look at family practices in the area of daycare for school-age children. They specifically compare childcare methods used by working mothers born in Canada with those used by foreign-born mothers. Finally, the uncertain living conditions among the recently-arrived Quebec population are related to problems with access to daycare services.

# Quartiers multiethniques et pratiques familiales : la garde des jeunes enfants d'âge scolaire

**B. Blanc, N. Chicoine et A. Germain**

La question du pluriculturalisme n'est pas une idée d'amateur de prospective. Ne vivons-nous pas d'ores et déjà dans une société où cohabitent une multitude de communautés culturelles en nombre suffisamment important pour infléchir par exemple l'issue d'un scrutin électoral, comme ce fut le cas dans la ville de Toronto lors des dernières élections fédérales. Les conditions et les effets de cette cohabitation sur la société d'accueil attirent de plus en plus l'attention tant des médias que des chercheurs. Mais avant de s'interroger sur les préalables d'un pluriculturalisme réussi, il convient de prendre la mesure du cosmopolitisme de nos collectivités et du caractère essentiellement urbain de ce phénomène au Canada. Mieux encore, il importe de compléter les ana-

lyses démographiques menées ces dernières années par des approches résolument micro-sociologiques, de manière à saisir les changements en cours aux niveaux les plus fins de la vie sociale et à cerner la traduction de ces phénomènes sociétaux dans la vie quotidienne des individus. Le quartier représente à cet égard une échelle d'analyse fort intéressante.

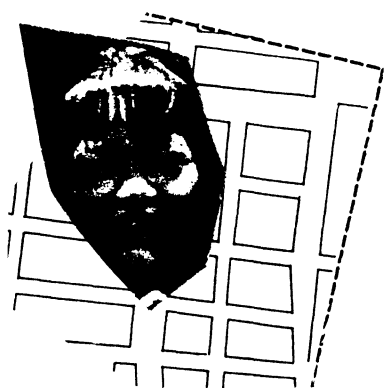
Quelles formes prend le cosmopolitisme d'une métropole comme Montréal, comment se dessine la réalité multiculturelle de certains quartiers, comment a-t-elle évolué, comment transparaît-elle dans la vie quotidienne des résidents et comment est-elle prise en considération dans les politiques gouvernementales concernant la gestion des équipe-

ment collectifs destinés aux familles ?

Telles sont les questions qui seront examinées ici à l'aide des résultats d'une recherche effectuée dans trois quartiers multiethniques de la région mont-réalaise, auprès de parents de jeunes enfants de classe de maternelle et de première année<sup>1</sup>. Un des objectifs de cette recherche était de comprendre comment s'organisent les familles pour assurer la garde de leurs enfants avant et après l'école, compte tenu d'une série de paramètres structurant leur vie quotidienne : occupation, revenu, composition de la famille, origine ethnique, etc.

Les problèmes de garde des enfants agissent comme un révélateur des situations vécues par les familles dans la mesure où s'y

166 condensent contraintes et choix des ménages face à une question névralgique. Ce sont aussi, dans le cas des populations immigrantes, des questions stratégiques où se joue une partie de leur insertion dans la société d'accueil. De prime abord, ce qui pourrait sembler un problème banal de logistique familiale peut donc alimenter une réflexion plus large sur les différents aspects du multiculturalisme. Dans le cadre de ce texte, nous dresserons un portrait rapide des trois quartiers étudiés et des familles qui y vivent, pour examiner ensuite les attitudes et pratiques de ces dernières en ce qui concerne la garde des jeunes enfants.



### Des quartiers multiethniques en mutation

#### *Montréal, ville cosmopolite ?*

Au Québec, les phénomènes multiethniques sont par nature urbains, voire métropolitains ou, en d'autres mots, montréalais ! En

1986, 8 % des habitants de la province n'étaient pas citoyens canadiens de naissance, et ces 527 135 personnes étaient regroupées à 87 % dans la région métropolitaine de Montréal (RMM). Toujours en 1986, 41 % des Québécois nés à l'étranger avaient élu domicile dans les limites de la ville de Montréal. En 1985-1986, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) comptait 35 % d'élèves « d'origine non francophone », et 29 % de la clientèle de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal avait une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. La CÉCM prévoit qu'en 1991 les non-francophones d'origine représenteront plus de 50 % de la population scolaire. Selon certains, ces chiffres sont exagérés (il serait plus juste de parler, pour 1987-1988, d'un quart d'élèves non francophones à la CÉCM), mais il demeure que la présence des enfants des communautés culturelles va croissant depuis plusieurs années et que les écoles devront composer avec cette réalité (Falardeau, 1989).

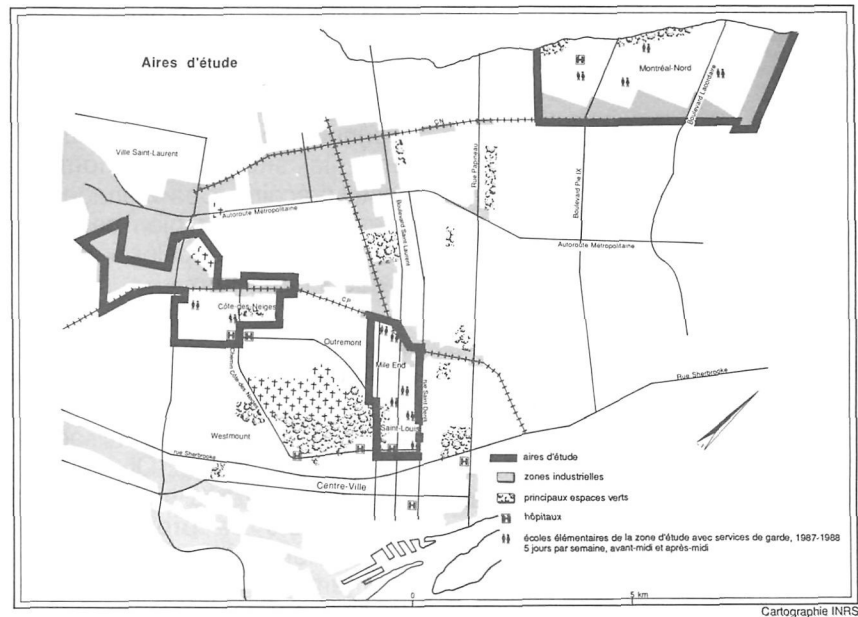
Montréal est-elle pour autant une ville cosmopolite ? Voilà une question à laquelle bien des analystes hésiteront à répondre selon, entre autres, leur définition du cosmopolitisme. Pour les uns, ce terme désigne une culture urbaine valorisant la diversité et reposant sur « un univers social partagé » (Menes Kahn, 1987). Pour les autres, il qualifie « celui qui regarde l'univers comme sa patrie » (Larousse, 1979). Mais la plupart du temps, il ne désigne rien d'autre que la diversité nationale ou ethnique. Si le terme est pris dans ce sens, la « montée du cosmopolitisme montréalais », pour reprendre le titre de l'analyse historique de Linteau (1982), ne fait guère de doute. Le cosmopolitisme n'a cependant pas engen-

dré un espace social très marqué sur le plan de la ségrégation ethnique, au-delà de la différenciation, prononcée celle-là, entre quartiers anglophones et quartiers francophones. Veltman et Leblanc soulignent que, sur le plan spatial, « peu de groupes ethniques auraient réussi à se tailler un quartier bien à eux » (1987 : 69). Selon ces chercheurs, si l'on excepte les groupes italien et juif, la concentration et la ségrégation des espaces résidentiels des groupes ethniques ne seraient pas très élevées à Montréal, et elles seraient particulièrement faibles dans le cas des ethnies récemment arrivées au Canada (Arabes, Asiatiques, Latino-américains, etc.). Il n'en reste pas moins que la présence de certaines communautés culturelles dans certains quartiers n'est pas étrangère à l'image de cosmopolitisme que laisse parfois le paysage montréalais. Plusieurs communautés ethniques ont fait l'objet de monographies, suscitées le plus souvent par les attaches privilégiées de leurs auteurs avec l'un ou l'autre groupe ethnique (Alpalhao et Da Rosa, 1978 ; Constantinides, 1983 ; Iannou, 1983 ; Ramirez, 1984). On dispose aussi d'analyses d'écologie factorielle de l'inscription spatiale de l'ethnicité (Foggin et Polèse, 1976 ; Greer-Wootton, 1972 ; Le Bourdais et Lefebvre, 1987). Par contre, peu de travaux ont été faits sur les quartiers ethniques (Lavigne, 1987) et on ignore à peu près tout de la dynamique engendrée par la cohabitation de plusieurs groupes ethniques, notamment dans des quartiers caractérisés d'abord par leur diversité. Ces quartiers constituent pourtant des lieux stratégiques, tant en termes de déroulement de l'insertion des immigrants dans la ville que du point de vue de la cohabitation territoriale de

groupes diversifiés sur le plan ethnoculturel. De plus, plusieurs quartiers multiethniques, situés au centre de la ville, se retrouvent aujourd'hui au carrefour de profonds bouleversements agitant la structure économique et sociale urbaine. Que l'on analyse des phénomènes globaux comme la restructuration de la main-d'oeuvre ou bien la gentrification des quartiers anciens, les questions ethniques paraissent incontournables (Dansereau, 1988).

Enfin, en tant que zones d'accueil des immigrants, ces quartiers multiethniques font l'objet de deux séries de transformations notables depuis vingt ans. La première est liée au profil de l'immigration : après la guerre de 1939-1945, les flux migratoires dirigés vers le Canada étaient majoritairement d'origine européenne, alors que depuis le milieu des années 1970 ce sont les pays du Tiers Monde qui constituent le bassin d'immigrants le plus important. Ces changements s'accompagnent de modifications importantes dans les catégories d'immigrants : les nouveaux arrivants sont majoritairement des immigrants dépendants alors qu'il y a quelques années ils étaient majoritairement des immigrants indépendants (Lavigne, 1987).

La deuxième série de changements concerne la redistribution géographique des zones d'accueil. Certains anciens quartiers multiethniques proches du centre-ville se dépeuplent tandis que d'autres, plus périphériques, comme Parc-Extension, Saint-Michel et Côte-des-Neiges ou comme les municipalités de Montréal-Nord, LaSalle, Saint-Léonard et Saint-Laurent, attirent de nouveaux immigrants (Le Bourdais et Lefebvre, 1987). Ces deux séries de changements ne sont pas sans rapport l'une avec l'autre, comme nous le verrons.



Les trois quartiers retenus dans notre étude témoignent on ne peut mieux de ces changements en cours (voir la carte). Saint-Louis et Mile End est un quartier central dont la vocation traditionnelle de zone d'accueil semble de plus en plus se transférer vers Côte-des-Neiges. Montréal-Nord, à la différence des deux autres, se situe à l'extérieur de la ville de Montréal et, au plan ethnique, sa population est nettement moins diversifiée. Ces quartiers constituent donc trois cas de figure bien différenciés.

### *Saint-Louis et Mile End : le déclin du couloir traditionnel des immigrants*

Le premier quartier correspond plus ou moins à la zone traditionnelle d'accueil des immigrants ; il est traversé par le boulevard Saint-Laurent, dit le « corridor des immigrants ». Situé à proximité du centre-ville, il possède un tissu urbain dense, formé de duplex et de triplex et caractérisé par l'imbrication des fonctions résidentielle et commerciale. Le gros de son développement s'est fait au tournant du siècle, dans la

foulée du développement industriel, auquel sont étroitement liées, d'ailleurs, les vagues successives d'immigrants : Irlandais d'abord, puis Juifs de Russie, Italiens à partir des années 1920, Juifs hassidiques, Grecs et Portugais à partir des années 1950 (Cossette, 1988) et, plus récemment, Chinois et Latino-américains. Aujourd'hui, près de 40 % de la population est née à l'extérieur du Canada et plus de 40 % des résidents sont de langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Ces gens parlent principalement le portugais et les autres langues du sud de l'Europe (Statistique Canada, 1986). Selon les enquêtes que nous avons menées auprès des parents des enfants des classes de maternelle et de première année dans cinq écoles du quartier, 27 % des mères sont nées en Europe du sud, 19 % viennent en majorité de Chine, d'Amérique latine et d'Asie du sud, et 43 % sont nées au Canada.

Le quartier connaît de profonds changements depuis quelques années. À l'instar des autres quartiers centraux de Montréal,

168 Saint-Louis et Mile End subit une importante perte de population. Entre 1971 et 1986, il a perdu 21 956 résidants, soit 37 % de sa population (Statistique Canada, 1971 et 1986). Cette perte s'explique notamment par le mouvement généralisé de déplacement des familles des classes moyennes vers la périphérie. Plus récemment, plusieurs familles d'immigrants en ascension sociale ont, elles aussi, migré vers des quartiers plus neufs. Le quartier semble d'ailleurs avoir perdu sa vocation de principale zone d'accueil des immigrants au profit de zones plus éloignées du centre. Le caractère familial de ce quartier demeure marqué, bien que la gentrification ait pris une certaine ampleur dans quelques secteurs où on observe une flambée du prix des loyers (Statistique Canada, 1981 et 1986). Ce phénomène n'est sûrement pas étranger au fait que Saint-Louis et Mile End ne soit plus une zone d'accueil des nouveaux immigrants. Toutefois, ce mouvement est atténué par le fait que plusieurs Européens du sud sont propriétaires et qu'ils louent souvent à des membres de leur famille ou de leur communauté ethnique (Dansereau, 1988 ; Krohn et autres, 1977), de même que par la présence de plusieurs centaines de logements appartenant à des coopératives d'habitation, dont les loyers échappent aux lois du marché. Dans ce der-

nier cas, les ménages occupants ont souvent des revenus modestes, bien qu'on retrouve parmi eux un certain nombre de professionnels, femmes bien souvent, dont la situation économique reste précaire. Ces ménages représentent assez bien ceux que Rose (1984) a appelés « gentrificateurs marginaux ».

Saint-Louis et Mile End est caractérisé par la présence de nombreuses ouvrières peu qualifiées et par l'accroissement du nombre d'employées non spécialisées et de professionnelles. On note une augmentation très nette du nombre absolu de professionnels, principalement chez les ménages non familiaux (Dansereau, 1989), tant et si bien que le quartier se caractérise par une bipolarisation accrue de sa structure professionnelle, particulièrement pour ce qui concerne la main-d'oeuvre féminine (Chicoine, Germain et Rose, 1989 ; Chicoine, 1989). Cette bipolarisation de la main-d'oeuvre féminine recoupe en partie les clivages ethniques. Les ouvrières peu qualifiées de Saint-Louis et Mile End, qui travaillent essentiellement dans l'industrie du vêtement, sont majoritairement des immigrantes (Labelle et autres, 1987). Le quartier est depuis longtemps un important lieu de concentration des manufactures de textile et de vêtements. Encore aujourd'hui, plus de la moitié des ouvrières peu qualifiées de Saint-Louis et Mile End travaillent dans le quartier même (Rose et Chicoine, 1988). Par nos enquêtes dans les écoles, nous savons que les professionnelles, elles, sont généralement nées au Canada.

Comment ces transformations affectent-elles la dynamique du quartier ? Saint-Louis et Mile End est caractérisé par la vitalité de ses associations et par la présence de nombreux services. Ainsi, les parents du quartier ont réussi à obtenir le maintien de la

plupart des écoles primaires malgré les pertes de population, alors que plusieurs quartiers centraux ont été affectés par une vague de fermetures d'écoles. Dans le domaine qui nous intéresse plus particulièrement, on constate que Saint-Louis et Mile End est mieux pourvu en services de garde en milieu scolaire et en garderies que la plupart des quartiers Montréalais. En 1986, les deux tiers des écoles offrent un service de garde et on recense 674 places en garderie, ce qui comblerait théoriquement 28 % des besoins de tous les enfants du quartier âgés de moins de six ans. À titre de comparaison, à l'échelle du Québec, le taux de satisfaction des besoins ne serait que de 6 %<sup>2</sup>. D'une certaine façon, c'est peut-être la vitalité du réseau associatif qui est responsable de l'importance des services offerts dans le quartier. Dans le cas des garderies plus particulièrement, on associe leur mise sur pied à la présence de groupes de citoyens qui, au début des années 1970, dans la foulée des mouvements de gauche, populaires et féministes, ont présenté des projets dont la réalisation a été rendue possible par des subventions octroyées par le gouvernement fédéral dans le cadre de la lutte contre le chômage (Daudelin, 1984 ; Godbout et Collin, 1977 ; Lavigne, 1984).

### *Côte-des-Neiges : un quartier multiethnique en croissance*

Pour les fins de notre étude, nous avons retenu le secteur nord du quartier Côte-des-Neiges, caractérisé par sa multiethnicité et par d'importantes transformations démographiques. Ce secteur tend de plus en plus à prendre le relais de Saint-Louis et Mile End en tant que zone d'accueil de l'immigration internationale. Moins central, Côte-des-Neiges est en train de devenir un des secteurs multi-

ethniques les plus importants de la région. En effet, plus de la moitié de ses résidents (57 %) sont nés à l'extérieur du pays (Statistique Canada, 1986) et il se démarque par la diversité des groupes ethniques qu'on y rencontre. Aujourd'hui, plus d'un résident sur trois a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Cet ancien village agricole et de villégiature abrite maintenant plus d'une centaine d'ethnies différentes (Blanc, 1986). C'est enfin un des rares quartiers de Montréal à voir sa population augmenter (de 4,4 %) entre 1981 et 1986 (Statistique Canada, 1981 et 1986). Cette croissance n'est pas sans rapport avec l'arrivée d'immigrants, et tout particulièrement de réfugiés du Tiers Monde.

Le paysage urbain de Côte-des-Neiges est très différent de celui de Saint-Louis et Mile End. Les fonctions urbaines sont, ici, plus nettement séparées dans l'espace : fonctions industrielles (entrepôts et industrie légère) concentrées le long de la voie ferrée ; fonctions commerciales et tertiaires concentrées le long du chemin de la Côte-des-Neiges, principale artère nord-sud du quartier, et de quelques artères secondaires ; hôpitaux importants dans le sud du secteur, et surtout fonction résidentielle prédominante, dans un tissu urbain assez lâche et peu dense (Blanc, 1986).

L'urbanisation du quartier a d'abord été extrêmement lente, puis de grandes institutions (Université de Montréal, Oratoire Saint-Joseph, hôpitaux) ont entraîné son essor, durant l'entre-deux-guerre. Le développement résidentiel s'est ensuite accéléré, tout particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale, avec l'arrivée des anciens combattants et des immigrants d'Europe de l'est, notamment des communautés juives. En 1981, même si elles sont en déclin, ces dernières se

distinguent par un indice de concentration ou de ségrégation spatiale particulièrement élevé (Veltman et Leblanc, 1987). Dans les années 1950, des Antillais anglophones se sont implantés dans le quartier, puis des Vietnamiens et des Chinois. Enfin, plus récemment, d'autres immigrants s'y sont établis : Sri-Lankais, Indo-Pakistanaï, Asiatiques, Latino-américains, Africains, bien souvent dirigés par des associations communautaires et ethniques vers ce quartier qui semble encore offrir un stock de logements à prix abordables, quoique dans plusieurs cas de piètre qualité (Blanc, 1986). Dans notre enquête, nous avons rencontré beaucoup de mères nées dans les pays du Tiers Monde et seulement 16 % de mères nées au Canada.

L'analyse du statut socio-économique des résidents témoigne de l'appauvrissement du quartier. La population active a décliné de 13,9 % entre 1971 et 1981 : ce sont les contremaîtres et les employés spécialisés qui ont le plus diminué en pourcentage. Les seuls groupes qui ont vu leurs effectifs augmenter sont ceux qui occupent les deux pôles de la hiérarchie professionnelle : les cadres et professionnels d'une part, les employées non spécialisées et les ouvriers peu qualifiés de l'autre (Chicoine, 1989). Mais Côte-des-Neiges n'est pas seulement marqué par la bipolarisation, comme Saint-Louis et Mile End ; il subit aussi la paupérisation. Le revenu familial moyen (en dollars constants) a baissé de près de 4 % entre 1970 et 1985, alors qu'il a augmenté dans Saint-Louis et Mile End et dans la RMM de plus de 20 % (Chicoine, Germain et Rose, 1989). Nos enquêtes dans les écoles du quartier ainsi que la nouvelle carte de la pauvreté de Montréal (CSIM, 1989) confirment nettement cet appauvrissement.

Selon les résultats de nos enquêtes, les couples d'ouvriers et d'employés de services prédominent dans le quartier, et beaucoup d'autres résidents vivent de l'assistance sociale. C'est le cas de 21 % des mères. Enfin, un grand nombre de ménages sont constitués d'étudiants et ou de chômeurs. Les ménages en situation précaire sont presque tous nés à l'extérieur du Canada ; les plus défavorisés semblent être ceux de l'Asie du Sud-est. Un grand nombre de réfugiés éprouvent beaucoup de difficultés à entrer sur le marché du travail (Rose et Chicoine, 1988).

Par ailleurs, ce quartier est relativement mal équipé, tant en garderies qu'en services de garde en milieu scolaire. Il comptait, en 1986, 364 places en garderie, soit une place pour sept enfants de moins de six ans. Ce quartier est à cet égard, toutes proportions gardées, deux fois moins bien pourvu que Saint-Louis et Mile End, bien que la situation y soit meilleure qu'à Montréal-Nord. Les deux écoles du quartier offrent un service de garde mais, dans un cas, uniquement trois après-midi par semaine et seulement jusqu'à 16h30<sup>3</sup>.

Le quartier Côte-des-Neiges présente donc un profil très différent de celui de Saint-Louis et Mile End : très peu prisé par les classes moyennes, il est aussi progressivement déserté par les Québécois d'origine française, britannique ou juive. Par contre, un stock de logements vacants aux loyers relativement modérés a attiré de plus en plus d'immigrants, tout particulièrement du Tiers Monde. Ces changements, additionnés au constat de l'appauvrissement du quartier, pourraient inspirer de l'inquiétude : l'isolement des nouveaux immigrants pauvres dans ce quartier dédaigné par les personnes nées au Canada et par la classe

170 moyenne pourrait être le signe de la montée d'une discrimination sociale et raciale latente dans l'espace montréalais.

Il convient, en terminant, de rappeler que les situations respectives de ces deux quartiers ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Comme le soulignent Le Bourdais et Lefebvre (1987 : 40), « Ce mouvement des ménages immigrants ouvriers vers une zone bien pourvue en immeubles à appartements de qualité moyenne n'est sans doute pas sans lien avec le fait que la zone peu favorisée du centre-ville, traditionnellement habitée par les immigrants, semble être en train de rétrécir, à mesure qu'elle se gentrifie, comme le laisse supposer la mixité socio-économique que l'on observe dans certains quartiers centraux ».

### *Montréal-Nord : une nouvelle zone d'accueil ?*

Le troisième secteur, situé à l'extérieur des limites de la ville de Montréal, est beaucoup plus récent que les deux précédents. La municipalité de Montréal-Nord s'est développée surtout après la Deuxième Guerre mondiale. En fait, la plus grande partie de son stock de logements a été construite après 1960 (Bernèche et Martin, 1984).

La population de Montréal-Nord est passée de 67 806 habitants en 1961 à 94 914 en 1981, soit une augmentation de 40 %.

Mais dès 1971 on remarque un ralentissement de la croissance et après 1981 il y a même une baisse de 6 % de la population (Statistique Canada, 1961, 1971, 1981 et 1986). La partie ouest de la municipalité présente, avec ses nombreux bungalows, un paysage de banlieue de classe moyenne. Dans la partie est, le tissu urbain est beaucoup plus dense ; il est formé principalement d'immeubles à appartements de taille variable qui, dans plus de la moitié des cas, ont été construits dans les années 1970 (Bernèche et Martin, 1984 ; Fortin, 1988). On retrouve une multiplicité de fonctions urbaines à Montréal-Nord, mais cette ville est caractérisée par une ségrégation assez prononcée entre les fonctions résidentielle et industrielle. En termes d'emplois, le secteur des services est aussi développé que l'industrie manufacturière. La plupart des industries de Montréal-Nord (métal, alimentation, meuble, machinerie, etc.) ont un faible taux de féminité de la main-d'oeuvre (Chicoine, 1988).

Sur le plan socio-économique, Montréal-Nord est, comme les quartier déjà présentés, une zone très contrastée et en mutation. Entre 1971 et 1981, on y constate un accroissement phénoménal du nombre de femmes actives (+ 72 %), dû entre autres à l'accroissement de la population adulte et à l'élévation du taux d'activité. Montréal-Nord est d'ailleurs une zone périphérique en voie de prolétarianisation très nette : le nombre d'ouvrières peu qualifiées et d'employées non spécialisées y augmente (Chicoine, 1989 ; Chicoine, Germain et Rose, 1989). Le nombre de femmes employées spécialisées et de professionnelles augmente aussi, mais ces groupes ne parviennent pas à maintenir leur importance relative. Les tendances observables dans la main-d'oeuvre

masculine sont semblables mais beaucoup moins accentuées.

Le caractère multiethnique de Montréal-Nord est peu affirmé, contrairement à la perception courante. En 1986, les Québécois d'origine française constituaient encore plus des deux tiers de sa population (Statistique Canada, 1986). Une communauté italienne s'y est implantée durant les années 1950, à la faveur d'opérations de lotissement et de construction effectuées par des entrepreneurs italiens. Le gros de la communauté italienne est cependant implanté dans la ville voisine de Saint-Léonard et dans les quartiers montréalais de Villeray et de Rivière-des-Prairies.

Plus récemment, le secteur est de Montréal-Nord est devenu une zone d'accueil pour les Haïtiens fuyant le régime Duvalier. Au Québec, deux vagues d'immigrants en provenance de Haïti se sont succédé. Durant les années 1960, les Haïtiens arrivés au Québec étaient principalement des professionnels du domaine de la santé et de l'éducation. Après 1974, la plupart des nouveaux arrivants étaient des ouvriers ou des employés peu qualifiés, qui occupent aujourd'hui des emplois dans l'industrie du vêtement, l'industrie légère, les services domestiques, la vente, etc. Les Haïtiens de Montréal-Nord semblent appartenir en grand nombre à la vague plus récente d'immigration, car on note une prédominance des ménages ouvriers dans le quartier (Bernèche et Martin, 1984).

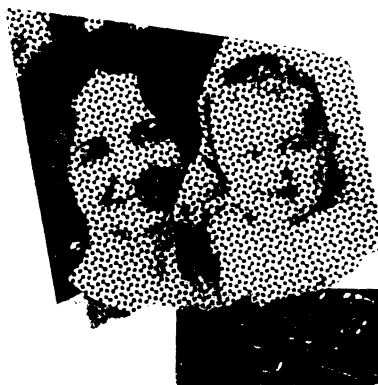
Leurs caractéristiques de minorité visible et leur concentration dans le secteur est de la municipalité expliquent sans doute l'importance qu'ils prennent dans la perception qu'a l'opinion publique de la composition sociale de Montréal-Nord. Les immeubles à appartements de ce secteur, qui

offrent, comme le parc locatif de Côte-des-Neiges, des logements à prix abordable en assez grand nombre, ont sans doute constitué un facteur d'attraction pour cette population. Il s'agirait ici de discrimination « à l'envers » ; les propriétaires louent à des Noirs mais profitent des difficultés qu'ils ont pour se loger pour leur imposer des clauses discutables et des logements de piètre qualité (Teitelbaum et Bérubé, 1981 ; Fortin, 1988). Bernèche et Martin ont d'ailleurs noté dans leur étude (1984) que 40 % des Haïtiens de Montréal-Nord occupaient des logements en sous-sol, bien que les logements de la municipalité soient en général d'assez bonne qualité.

Par ailleurs, la présence des Haïtiens à Montréal-Nord peut sans doute aussi s'expliquer en partie par un phénomène d'essai-usage, ce groupe étant présent dans la municipalité voisine de Saint-Léonard et dans le quartier voisin de Saint-Michel (Bernèche, 1983). On peut enfin se demander si la localisation périphérique des Haïtiens ne témoigne pas d'une absence d'ascension sociale des membres de leur communauté ; elle représenterait ainsi une dérogation par rapport au modèle traditionnel de dispersion des immigrants par mouvements concentriques, dans un contexte d'élévation de leur statut socio-économique. Sur l'île de Montréal, 33,5 % des familles ayant au moins un enfant de zéro à douze ans et dont le chef est né en Haïti ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté, ce qui fait de ce groupe le plus défavorisé (CSIM, 1988, tableau 2).

Montréal-Nord est moins bien pourvue en garderies et en services de garde en milieu scolaire que Saint-Louis et Mile End et Côte-des-Neiges. En effet, ses places en garderie (580) ne répondent qu'à 9 % des besoins

théoriques de la population enfantine de moins de six ans. De plus, trois garderies, qui regroupent le quart des places disponibles (144 places), reçoivent uniquement ou principalement des enfants âgés de quatre et cinq ans. En ce qui concerne les services de garde en milieu scolaire, près de la moitié des écoles de cette municipalité (six sur treize) en sont pourvues.



## Problèmes et pratiques des familles

### *Situations sociales précaires et attitudes face aux services de garde*

Beaucoup de familles rencontrées durant nos enquêtes sont caractérisées par des conditions de vie précaires, que cette précarité soit liée à la faiblesse des revenus, au type d'emploi, à un statut de chômeur ou d'assisté social ou encore à la monoparentalité. À titre d'exemple, dans les trois quartiers étudiés, les taux de monoparentalité varient entre 33 % et 45 % (selon nos enquêtes). En d'autres mots, bien rares sont les familles où les deux parents travaillent et où au moins un des deux parents occupe un emploi qualifié. Nous avons donc adopté une définition de la précarité plus large que celle que proposait Pitrou (1977) et qu'elle réservait aux situations limites où une famille arrive péniblement à maintenir des conditions d'exis-

tence « normales » sans aide externe, sans avoir recours à des services sociaux.

Nous nous sommes demandé comment les familles où le parent unique ou les deux parents occupent un emploi se débrouillent pour assurer la garde de leurs enfants compte tenu de leurs moyens modestes et compte tenu aussi de la répartition très inégale des services de garde selon les quartiers.

Nous nous sommes interrogées aussi sur les différences d'attitudes dont peuvent faire preuve les familles face à ce problème de la garde des jeunes enfants, selon leur origine ethnique. N'est-on pas porté à penser que la propension à avoir recours aux équipements collectifs est plus répandue chez les familles canadiennes de classe moyenne, alors que les parents nés à l'étranger témoigneraient de certaines réticences vis-à-vis des services sociaux. Ces réticences exprimeraient par la négative la volonté de ces familles de se débrouiller seules ou « en famille », ou de garder l'enfant le plus longtemps possible dans l'enceinte familiale en recourant aux services d'une gardienne (pour une revue de la littérature sur ce sujet, voir Mock, 1986). Les familles étrangères, tout comme les ménages canadiens de statut social modeste, pourraient aussi éprouver des difficultés à apprivoiser les procédures bureaucratiques par lesquelles doivent être acheminées les demandes de service. Ainsi, les garderies ou les services de garde en milieu scolaire seraient utilisés surtout par les familles canadiennes les moins démunies ou du moins les plus scolarisées. Ce type de raisonnement était d'autant plus tentant que nos trois quartiers, pris dans leurs limites administratives, connaissent une bipolarisation croissante du statut social de



172 leurs populations. En d'autres mots, les garderies seraient-elles largement « appropriées » par les « gentrificateurs », marginaux ou non ?

Afin d'éclairer le débat, nous avons d'abord exploré de manière plus qualitative les multiples facettes de la situation précaire dans laquelle se trouvent de nombreuses familles, et surtout l'incidence de cette situation sur les contraintes et problèmes qu'elles affrontent en matière de garde des jeunes enfants. Pour ce faire nous avons mené un certain nombre d'entrevues de groupe avec des parents d'enfants fréquentant les écoles sélectionnées pour notre enquête. Nous avons aussi organisé des rencontres avec des groupes particuliers tels que les parents fréquentant les classes d'alphabétisation et les parents dont les enfants suivent des cours dans leur langue d'origine (programme PELO).

Une bonne partie des problèmes dont tous les parents nous ont parlé pourrait être regroupée sous une même rubrique : la non-accessibilité.

En premier lieu, l'on sait fort bien que les services de garde sont mal répartis sur l'ensemble du territoire et qu'ils sont en nombre nettement insuffisant. En second lieu, les services offerts ne sont pas toujours connus des parents, qui sont souvent mal informés. C'est évidemment tout parti-

culièrement le cas des communautés immigrantes.

La connaissance du « système » et l'aisance à s'y faufiler sont des préalables dont sont particulièrement dépourvus les parents récemment immigrés. Les problèmes de coûts ont aussi été mentionnés à maintes reprises, même dans les cas où les parents bénéficiaient de subventions. « Les garderies, c'est trop cher, c'est bon pour les médecins », estime une aide-infirmière jamaïcaine, qui préfère s'arranger avec sa soeur pour faire garder ses quatre enfants. Que dire alors de ceux qui se trouvent dans une situation marginale dont ils ne peuvent sortir, faute d'être admissibles à ces aides gouvernementales. C'est le cas, par exemple, de certaines mères ayant le statut d'immigrantes parrainées (catégories réfugiés, familles ou parents aidés) ou encore des mères vivant de l'assistance. Ces femmes sont handicapées dans leurs recherches d'emploi par les horaires contraignants des écoles de leurs enfants.

La question des horaires constitue aussi un des problèmes importants mentionnés dans les entrevues. Beaucoup de parents combinent leurs horaires de travail – l'un travaillant tôt le matin, l'autre optant pour un horaire de soirée ou de nuit – pour aller conduire les enfants à l'école et les rechercher. C'est le cas du quart des parents interrogés à Côte-des-Neiges et de 20 % de ceux que nous avons rejoints à Saint-Louis et Mile End. Ces parents sont, pour la majorité, nés à l'étranger.

La réalité vécue par les mères chefs de famille monoparentale est évidemment différente. À quelques exceptions près, toutes les mères soutiens de famille ou chefs de famille monoparentale travaillent le jour. Dans Côte-des-Neiges, nous avons rencontré des

aides-infirmières chefs de famille monoparentale obligées de déposer leurs enfants chez une gardienne dès 6h30 pour gagner leur lieu de travail à 7h. Dans ce quartier, d'ailleurs, les problèmes semblent souvent s'additionner : l'offre de services est insuffisante et les familles ont des revenus et des horaires qui cadrent mal avec le mode d'organisation des services de garde.

Par ailleurs, des parents originaires des pays du Tiers Monde nous ont à plusieurs reprises parlé en termes positifs du principe des services de garde comme moyen privilégié d'adaptation à la société d'accueil. Cela va à l'encontre de l'hypothèse fréquemment émise. Mais en même temps ces services restent pour ces parents un luxe auquel ils n'ont pas accès. Par contraste, des mères monoparentales de Saint-Louis et Mile End, majoritairement canadiennes-françaises de souche, tiennent un discours plus critique sur les qualités pédagogiques des activités organisées dans les services de garde.

### *Fréquentation des services de garde : un choix ethno-culturel ?*

Quand on aborde la question de la fréquentation différentielle des services de garde selon l'origine ethnique des mères, la tentation est grande, nous l'avons dit, de se contenter de clichés faciles sur le rôle de la solidarité familiale dans la manière dont les communautés culturelles résolvent les problèmes de garde des enfants. Clichés dangereux car, comme l'indiquait récemment un représentant du « Chinese Family Service », organisme communautaire montréalais, ils fournissent « des excuses à la société pour ne pas donner à la communauté chinoise des services auxquels elle a droit » (Bagnall, 1988).

En 1977, un sondage réalisé à Toronto auprès de 724 personnes

avait déjà montré que les immigrants ne privilégient pas la garde en milieu familial par rapport à la garderie (Johnson, 1977). En effet, même si, à l'époque, les enfants de parents nés à l'étranger fréquentaient moins les garderies (10 %) que les enfants de parents nés au Canada (16 %), et même si les immigrants avaient très souvent recours à des gardiennes (40 %) ou à la garde à la maison par un parent ou par une autre personne vivant sous le même toit (34 %), l'enquête concluait que cet état de fait n'était pas le reflet de leurs désirs. Car, une fois interrogés sur la solution idéale, bon nombre de parents immigrants, entre autres des Antilles et de l'Italie, ont dit préférer la garderie à tout autre mode de garde pour les enfants de trois ans et plus. Commentant les résultats – peu récents certes – de cette enquête, Mock émettait l'hypothèse suivante : « En matière de services de garde, les choix d'une famille dépendent beaucoup plus de sa situation socio-économique et des services qui lui sont offerts dans le milieu local que du groupe culturel, ethnique ou racial auquel elle appartient » (1986 : 13 ; notre traduction).

Nous avons voulu savoir dans le cadre de notre recherche quels étaient les modes de garde privilégiés par les parents d'enfants de maternelle et de première année dans les trois quartiers étudiés, et nous voulions plus particulièrement répondre à la question suivante : est-il vrai que les parents nés à l'étranger fréquentent peu les services de garde, comparés aux parents nés au Canada, et qu'ils recourent majoritairement au réseau familial pour garder les enfants avant et après l'école ?

Voyons d'abord les modes de garde les plus utilisés par l'ensemble des mères qui occupent un emploi. De façon générale, les

résidents des trois quartiers étudiés font principalement appel à la parenté pour assurer la garde de leurs enfants. En effet, 36 % de nos répondants utilisent ce que nous avons appelé le « système grand-mère » (ce qui englobe le cas d'un membre de la parenté venant garder l'enfant à la maison et celui de l'enfant gardé à la maison de ce parent). Viennent ensuite le père ou la mère (31 %), la garde en milieu scolaire (28 %), puis le recours à des gardiennes (22 %). Si on compte ensemble la garde en milieu scolaire et la garderie (6 %), qui s'adresse prioritairement aux enfants d'âge préscolaire, et si d'autre part on « additionne » le système grand-mère et le père ou la mère, on obtient les taux de fréquentation suivants : 67 % des parents utilisent un mode de garde faisant appel au réseau familial ; 34 % recourent aux services « formels » (garderies et services de garde en milieu scolaire) ; 22 % font appel à des gardiennes<sup>4</sup>.

Le portrait change légèrement si l'on compare nos trois quartiers. Ainsi, les mères de Montréal-Nord utilisent davantage les gardiennes. Cela n'est sans doute pas étranger à la rareté relative des services de garde offerts dans cette municipalité. À l'opposé, le nombre supérieur de mères qui utilisent les services de garde en milieu scolaire à Saint-Louis et Mile End est probablement lié au fait que dans ce quartier, caractérisé par une dynamique communautaire précoce et efficace en la matière, les services sont plus abondants. De plus, dans Saint-Louis et Mile End et dans Côte-des-Neiges, les frais de garde sont moins élevés que la moyenne provinciale et que dans Montréal-Nord parce que toutes les écoles sont considérées par le CSÎM comme étant en milieu défavorisé : à ce titre, elles ont droit à une aide financière plus impor-

tante, dont une subvention supplémentaire de 100 \$ par an et par place en service de garde (CSÎM, 1984). À Montréal-Nord, seulement deux écoles sont considérées comme en milieu défavorisé. Bref, Côte-des-Neiges et Montréal-Nord sont moins bien desservis que Saint-Louis et Mile End pour le nombre de places, mais aussi, dans le premier cas, en termes d'horaires et, dans le second cas, en termes de coûts, les écoles ne bénéficiant pas, à deux exceptions près, de subventions supplémentaires.

Si l'on compare à présent les comportements des mères nées au Canada et ceux des mères nées à l'étranger, des différences notables apparaissent. Les premières mères utilisent deux fois plus fréquemment les services « formels » (48 %) que les secondes (24 %), et ces dernières mobilisent davantage le couple parental (37 %) et plus encore la parenté (43 %) que les mères nées au Canada, qui ne recourent à ces deux modes de garde qu'à raison, respectivement, de 23 % et de 28 %.

Ces différences notables, qui semblent apporter du crédit à l'image couramment répandue du rôle prédominant de la famille dans l'éducation des enfants au sein des communautés culturelles, doivent cependant être scrutées de plus près car elles pourraient recouvrir des comportements variés associés à des différences entre origines ethniques.

Par exemple, les immigrées récentes se comportent-elles de façon identique à celles qui sont arrivées avant 1981 au chapitre de la garde des enfants ?

Il n'y a pas vraiment de différences en ce qui concerne le recours aux services de garde formels. Par contre, des différences importantes apparaissent au niveau du système préférentiel : les mères arrivées au pays avant

174 1981 font beaucoup appel à la parenté pour prendre soin des enfants à la sortie de l'école (44 %), alors que les immigrées récentes tentent dans une proportion de 48 % de se débrouiller entre parents<sup>5</sup>.

Les périodes d'immigration, on l'a vu, sont associées à des profils socio-économiques autant que géographiques fort différents tout comme au poids changeant du parrainage. Et les situations familiales qui y sont liées sont donc variées. Le cas des mères haïtiennes est assez éloquent. De toutes les mères nées à l'étranger ce sont elles qui à la fois font le moins appel au couple et sont par ailleurs les plus grandes « consommatrices de gardiennes ». Deux facteurs doivent immédiatement être pris en considération au vu de ces constats : le premier est le taux élevé de familles monoparentales dans la population haïtienne de Montréal. Comme, de plus, les Haïtiennes semblent pour la plupart privées du support familial que représente la parenté (Labelle et autres, 1987), il n'est guère étonnant qu'elles soient forcées de faire appel à des ressources externes pour assurer la garde de leurs enfants après l'école. Et, comme l'offre de services de garde est relativement peu élevée à Montréal-Nord, elles n'ont pas d'autre choix que de recourir aux services d'une gardienne. À l'inverse, les Italiennes confient d'abord leurs

enfants à la parenté (54 %), puis se débrouillent entre parents (31 %) et finissent en fin de liste par retenir les services d'une gardienne (23 %), et éventuellement par faire affaire avec un service de garde formel (8 %).

Les Latino-américaines ont d'abord massivement recours (60 %) aux ressources familiales de la famille nucléaire pour s'occuper des enfants, mais elles utilisent néanmoins assez souvent les systèmes de garde formels (30 %).

Les mères originaires d'Asie du Sud et du Sud-est (Indiennes, Pakistanaïses, Philippines, Vietnamiennes, Cambodgiennes, Laotiennes, Thaïlandaises, etc.) recourent, elles aussi, en grand nombre aux ressources familiales (que ce soit la famille nucléaire ou étendue) et en faible nombre aux services de garde formels.

Les mères nées dans les Antilles anglaises présentent encore un schéma de comportement différent : tous les modes de garde sont mentionnés avec à peu près la même fréquence.

Les Européennes du nord et de l'est ont, en ce qui concerne les services de garde, le même comportement que les mères nées au Canada.

On le voit bien, les modes de garde les plus fréquentés varient selon l'origine ethnique de la mère, mais ces variations observées à l'intérieur des communautés culturelles ne sont toutefois pas assez grandes pour infirmer l'observation de départ : la garde en milieu scolaire est le système le plus souvent mentionné par les mères d'origine canadienne (et européenne du nord et de l'est) et aucune autre « ethnie » ne témoigne du même taux préférentiel de fréquentation.

Ces résultats n'infirment pas l'hypothèse de l'importance du choix ethnoculturel dans les attitudes des familles en matière de

garde des jeunes enfants. Mais ils attirent l'attention sur l'importance des facteurs économiques qui conditionnent les ressources de la famille et sur la disponibilité des services, fort variable d'un quartier à l'autre.

La question de la garde des enfants avant et après l'école représente donc pour bien des familles un problème épineux. Il l'est d'autant plus pour les familles néo-québécoises que celles-ci connaissent bien souvent des situations précaires et contraignantes du fait notamment des filières d'emploi dans lesquelles elles se retrouvent, de la composition des ménages ou des statuts d'immigration particuliers (réfugiés, etc.). On ne sera donc pas étonné que certains organismes, tel le Collectif des femmes immigrantes (1985), s'inquiètent de l'accessibilité limitée aux services de garde pour ces familles. On ne sera pas surpris non plus qu'en dépit de nombreuses études et déclarations d'intentions, les intervenants gouvernementaux tardent à l'action dans un secteur où de toutes façons ils n'ont jamais été très audacieux<sup>6</sup>.

Et pourtant, n'est-ce pas par la satisfaction de besoins aussi concrets que passe l'avènement, progressif il va sans dire, d'une société pluraliste ?

Bernadette Blanc  
Institut d'urbanisme  
Université de Montréal  
Nathalie Chicoine  
Annick Germain  
INRS-Urbanisation  
Université du Québec

de garde en milieu scolaire mais une garderie, qui accueille un certain nombre d'enfants de maternelle et de première année. Sur la carte apparaissent cette garderie et le service de garde en milieu scolaire de l'école Saint-Pascal-Baylon, qui sont ouverts cinq jours par semaine. Le service de l'école Bedford n'y apparaît pas étant donné son horaire limité.

<sup>4</sup> Le total excède 100 % car des réponses à choix multiples étaient possibles.

<sup>5</sup> Dans nos questionnaires nous demandions aux parents d'indiquer les modes de garde utilisés (mère ou père ; parenté ; gardienne ; garderie ; service de garde en milieu scolaire). Pour des raisons évidentes nous n'avons pas abordé la délicate question des « enfants à clef ». Kuiken estime qu'au Québec, en 1985, 19 557 enfants, soit un peu plus de 3 % de la population enfantine de six à neuf ans, sont laissés à eux-mêmes après les heures de classes (1986 : 19).

<sup>6</sup> Contrairement à ce qui s'est passé pour l'ensemble des autres services sociaux, l'étatisation (universalité et gratuité) des années 1960-1970 n'a pas touché le réseau des services de garde, qui était fort peu développé à l'époque. En ce qui concerne plus spécifiquement les services de garde en milieu scolaire, les intervenants sont nombreux (les commissions scolaires, le ministère de l'Éducation et l'OSGE), et les orientations prévalant à leur développement sont encore moins claires que dans le cas du réseau de services pour les enfants de zéro à cinq ans (ASGMSQ, 1989).

## Notes

<sup>1</sup> Nous remercions le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC) pour l'aide financière qu'il a accordée au projet (n° 410-86-0688). Nous remercions également Damaris Rose, directrice du projet, et Francine Dansereau, coresponsable, pour leurs précieux commentaires, ainsi que Julie Archambault, pour la cartographie. Dans le cadre de cette recherche nous avons, d'une part, distribué en 1986-1987 un questionnaire (français, anglais, portugais, espagnol et chinois) dans 13 écoles publiques (sur 28 au total) aux parents des jeunes élèves. Le taux de réponse moyen a été élevé (475 répondants), et dans certaines écoles nous avons même obtenu 100 %, grâce à la collaboration des responsables des écoles. La plupart des répondants résidaient dans les limites des quartiers étudiés. Notre échantillon n'est pas totalement représentatif des différents groupes ethniques des trois quartiers, car une large proportion des enfants grecs et juifs orthodoxes fréquentent des écoles privées ou publiques destinées à leur communauté culturelle, et dans Montréal-Nord les écoles étudiées étaient toutes localisées dans l'est à l'exception d'une, qui servait de base de comparaison. D'autre part, nous avons réalisé plusieurs entrevues semi-structurées avec des parents et nous avons rencontré des informateurs privilégiés qui étaient en contact avec des familles appartenant à des groupes ethniques sous-représentés parmi les répondants. Enfin, nous avons dressé pour chacun des quartiers un inventaire des services de garde et des activités de loisirs s'adressant aux enfants d'âge scolaire.

<sup>2</sup> Nous avons calculé très simplement le taux de satisfaction théorique en mettant en rapport le nombre de places en garderie pour chacun des trois quartiers avec le nombre d'enfants de moins de six ans qui y habitent.

<sup>3</sup> Dans une troisième école de Côte-des-Neiges on retrouve non pas un service

## Bibliographie

- AI KIEN, Duy et Muriel GARON. 1987. *Programmes d'accès à l'égalité et accès des minorités aux services publics*. Montréal : 113 p.
- ALPALHAO, J. Antonio et Victor M.P. DA ROSA. 1978. *Les Portugais du Québec*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- ASGMSQ : voir la référence suivante.
- ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU QUÉBEC. 1989. *Mémoire sur l'énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance*. Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, février : 33 p.
- BAGNALL, Janet. 1988. « Schools, City Deaf to Asian Voices », *The Montreal Gazette*, 20 janvier : A1 et A6.
- BENJAMIN, C. 1988. *Origine ethnique : premières données du recensement de 1986*. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

BERNÈCHE, Francine et Jean-Claude MARTIN. 1984. « Immigration, emploi et logement : la situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal », *Anthropologie et sociétés*, 8,2 : 5-29.

BERNÈCHE, Francine. 1983. « Immigration et espace urbain. Les regroupements de la population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal », *Cahiers québécois de démographie*, 12,2 (octobre) : 295-322.

BLANC, Bernadette. 1986. « Problématique de la localisation des nouveaux immigrants à Montréal », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, 18,1 : 89-108.

CANTIN, Solange, avec la collaboration de Claude LAROSE. 1984. *L'importance relative des communautés culturelles dans l'ensemble de la population québécoise et dans les services de garde*. Longueuil, Québec, OSGE : 38 p.

CHICOINE, Nathalie et Damaris ROSE. 1988. « Restructuration économique, division sexuelle du travail et répartition spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal », *Espaces, populations, sociétés*, Paris, à paraître.

CHICOINE, Nathalie, Annick GERMAIN et Damaris ROSE. 1989. *Quartiers multi-ethniques et équipements collectifs : portraits et pratiques des familles*. Texte d'une conférence présentée à l'ACFAS le 18 mai 1989 (à paraître).

CHICOINE, Nathalie. 1988. *Les Communautés culturelles et la question de la garde des enfants, recension de la littérature*. Rapport de recherche (non publié). Montréal, INRS-Urbanisation.

CHICOINE, Nathalie. 1988. *Structure économique d'Anjou, Saint-Léonard et Montréal-Nord*. Rapport de recherche (non publié). Montréal, INRS-Urbanisation : 10 p.

CHICOINE, Nathalie. 1989. *Travail, familles et rapports à l'espace dans trois quartiers montréalais en transformation : portrait statistique de la force de travail aux lieux de résidence et aux lieux d'emploi*. Rapport de recherche (à paraître). Montréal, INRS-Urbanisation.

COLLECTIF DES FEMMES IMMIGRANTES DE MONTRÉAL. 1985. *Être immigrantes au Québec : les femmes s'organisent*. Montréal, Collectif des femmes immigrantes de Montréal : 18 p.

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL. 1984. *Les Services à offrir aux élèves des communautés culturelles*. Le Bureau de l'accueil et de l'admission de la CÉCM.

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL. 1985. *Rapport sur la population scolaire d'origine ethnique en 1985-1986*. Service aux

- étudiants, Bureau de l'accueil et de l'admission de la CÉCM.
- CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. 1984. *Détermination du degré de défavorisation des unités de planification scolaire du CSÎM et classification des écoles primaires selon leur degré de défavorisation*. Montréal.
- CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. 1988. *Familles immigrantes arrivées au Canada avant 1980 avec enfant(s) âgé(s) de 0 à 12 ans sur le territoire du CSÎM : leur présence ; certaines caractéristiques socio-économiques*. Montréal.
- CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. 1989. *Carte de la défavorisation et degré de défavorisation des unités de planification scolaire du territoire du Conseil scolaire de l'île de Montréal*. Montréal, février.
- CONSTANTINIDES, Stéphane. 1983. *Les Grecs du Québec ; analyse historique et sociologique*. Montréal, O Metoikos-Le Métèque, 248 pages.
- COSSETTE, Gilles. 1988. *Trajectoires migratoires et commonalité au coeur du village multiculturel du Mile End (Montréal centre)*. Montréal, inédit.
- CSÎM : voir Conseil scolaire de l'île de Montréal.
- DANSEREAU, Francine. 1988. « Les transformations de l'habitat et des quartiers centraux : singularités et contrastes des villes canadiennes », *Cahiers de la recherche sociologique*, 6, 2 (automne) : 95-114.
- DANSEREAU, Francine. 1989. *Modèles familiaux et rapports aux équipements collectifs de quartier : l'incidence des clivages ethniques et socio-professionnels* (à paraître).
- DAUDELIN, Nanouk. 1984. *Les Garderies dans leur contexte*. Montréal, Université du Québec.
- FALARDEAU, Louis. 1989. « L'école n'est plus dans le coup ! », *La Presse*, samedi 11 février.
- FOGGIN, Peter et Mario POLÈSE. 1976. *La Géographie sociale de Montréal en 1971*. Montréal, INRS-Urbanisation, « Études et documents », 1 (janvier).
- FORTIN, Serge. 1988. « La naissance d'Haitiville », *Montréal Campus*, 30 mars : 10 p.
- GIUM (Groupe d'intervention urbaine de Montréal). 1983. *Patrimoine résidentiel et milieux de vie. Sondages des résidents du Plateau Mont-Royal et de Milton Parc, rapport final*. Montréal, mars.
- GODBOUT, Jacques et Jean-Pierre COLLIN. 1977. *Les Organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?* Montréal, INRS-Urbanisation, « Rapports de recherche », 3 (août).
- GEER-WOOTEN, Bryn. 1972. « Le modèle urbain », dans Ludger BEAUREGARD, éd. *Montréal. Guide d'excursions*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 9-31.
- IANNOU, Tina. 1983. *La Communauté grecque du Québec*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Identité et changements culturels », 4.
- JOHNSON, L. 1977. *Who Cares? A Report of the Project Childcare Survey of Parents and their Childcare Arrangements*. Toronto, Social Planning Council of Metro Toronto.
- KROHN, R., B. FLEMING et M. MANZER. 1977. *The Other Economy: The Internal Logic of Local Rental Housing*. Toronto, Peter Martin Associates.
- KUIKEN, J. 1986. *Latchkey Children*. Rapport préparé pour le comité sur la garde des enfants de la Chambre des communes. Ottawa.
- LABELLE, M., G. TURCOTTE, M. KEMPENEERS et D. MEINTEL. 1987. *Histoires d'immigrées : itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*. Montréal, Boréal Express.
- LAVIGNE, Gilles. 1984. « Analyse géo-sociale des garderies sur l'île de Montréal ». Montréal, Télé-Université, Université du Québec.
- LAVIGNE, Gilles. 1987. *Les Ethniques et la ville : l'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*. Longueuil, Éditions du Preambule.
- LE BOURDAIS, Céline et Christine LEFEBVRE. 1987. *Spatialisation des composantes ethniques, socio-économique et familiales à Montréal en 1981*. Montréal, INRS-Urbanisation, « Études et documents », 54 (février).
- LINTEAU, P.-A. 1982. « La montée du cosmopolitisme montréalais », *Migrations et communautés culturelles*. Québec, IQRC, « Questions de culture » : 23-54.
- MENES KAHN, Bonnie. 1987. *Cosmopolitan Culture: The Gilt-Edged Dream of a Tolerant City*. New York, Atheneum, Macmillan.
- MOCK, K.R. 1986. *Child Care Needs of Cultural Minorities*. Report Prepared for the House of Commons Special Committee on Child Care. Ottawa.
- PITROU, Agnès. 1977. *La Vie précaire des familles face à leurs difficultés*. Aix-en-Provence, CNRS, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail.
- RAMIREZ, Bruno. 1984. *Les Premiers Italiens de Montréal*. Montréal, Boréal Express.
- ROSE, Damaris et Nathalie CHICOINE. 1988. « Access to School Daycare Services: Class, Family, Ethnicity and Space in Montreal's Old and New « Inner City », *Geoforum* : 46, à paraître.
- ROSE, Damaris. 1984. « Rethinking Gentrification: Beyond the Uneven Development of Marxist Urban Theory », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2, 1 : 47-74.
- STATISTIQUE CANADA. 1961, 1971, 1981, 1986. *Recensements de 1961, 1971, 1981 et 1986, Série de profil B*. Ottawa, Statistique Canada, cat. 95-734 et 95-959.
- TEITELBAUM, Benjamin et Louise BÉRUBÉ. 1981. « La discrimination raciale dans le logement à Montréal », *Collectif Paroles* : 34-43 (juillet).
- VELTMAN, Calvin et Marc LEBLANC, avec la participation de Mario POLÈSE. 1987. *Analyse de la ségrégation résidentielle à Montréal*. Montréal, INRS-Urbanisation, « Études et documents », et Département d'études urbaines (Université du Québec à Montréal), « Études urbaines, études touristiques » (mars).